



Vaincre l'illettrisme numérique, un nouveau défi pour les Lions

Le Lions Clubs de France en partenariat avec l'association « Agir pour la Lecture-Vaincre l'Illettrisme-Lions Clubs de France » (ALVI-LCF) et l'agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) invite aujourd'hui les Clubs Lions à s'impliquer dans un nouveau défi, celui de la **lutte contre l'illettrisme numérique**, un problème social qui toucherait environ 17% de la population française.

L'illettrisme numérique représente une nouvelle forme d'exclusion, car les personnes concernées n'ont pas accès aux mêmes droits, à la même information, aux mêmes emplois que ceux qui peuvent et qui savent.

Aujourd'hui, 12 millions de Français n'utilisent pas ou utilisent peu internet alors que la transformation numérique s'accélère dans tous les secteurs de la vie quotidienne : santé, formation, emploi, culture... et que la dématérialisation dans les services publics est déjà largement engagée.

Une convention cadre a été signée entre les trois partenaires le 12 mars 2021 visant à déployer des actions d'accompagnement vers l'autonomie numérique de tous, en particulier des personnes confrontées à l'illettrisme. Cette opération hautement humaniste mise en place par l'association ALVI-LCF sera réalisée dès 2022 par des bénévoles de Clubs Lions de France au sein des structures publiques et associatives, en lien avec des collectivités territoriales (CCAS, bibliothèques, Espaces France Services, Missions locales, Pôle emploi,...)

L'accompagnement proposé sera adapté aux personnes éloignées du numérique suscitant leur engagement en formation par des membres des Clubs Lions afin d'acquérir la maîtrise des compétences numériques de base et de pouvoir réaliser en autonomie des démarches administratives en ligne. L'ANLCI apportera l'appui nécessaire pour sensibiliser, former et outiller les intervenants mobilisés dans la réalisation de ces actions.

Dans un premier temps, dès que la situation sanitaire le permettra, il est attendu une mise en place immédiate de ces actions par quelques Clubs Lions volontaires de plusieurs districts prêts à s'investir dans le projet, de façon à pouvoir le tester pendant quelques mois et à le généraliser dès le début de l'année 2022.

Cette phase d'expérimentation comportera :

- La mise à disposition par l'ANLCI de ses ressources documentaires pour appuyer les Clubs Lions de France dans la mise en œuvre des actions destinées aux personnes en situation d'illettrisme,
- La mise en place d'un programme de formation des Lions volontaires, organisée par l'ANLCI,
- L'implication des Clubs Lions, par le «Don de Soi », en mettant en place des vacances hebdomadaires, in-situ.

Dans un deuxième temps, à l'issue de cette période d'apprentissage, au début de l'année 2022, les résultats de la phase d'expérimentation permettront de déployer cette opération au plan national, avec tous les Clubs Lions volontaires.

Les correspondants de District de l'association « Agir pour la lecture - Vaincre l'illettrisme - Lions Clubs de France » sont chargés de promouvoir et d'assurer le suivi des actions locales.

Un diaporama sera présenté lors du Symposium national virtuel le 29 mai 2021.

**Contact : Jeanine Bonamy, correspondante du district Centre-Est
jeaninebonamy1@gmail.com**

Notes : Cette nouvelle opération succède aux précédentes opérations nationales engagées avec beaucoup de succès par l'association ALVI-LCF: 1300 « Boîtes à Livres Lions » installées de 2016 à 2019, et les projections de films en avant premières : « Rémi sans famille » en 2018 et « Donne-moi des ailes » en 2019 qui ont permis aux Clubs Lions qui se sont impliqués dans ces opérations de réaliser des actions en faveur de la lecture et de la lutte contre l'illettrisme ainsi que pour la protection de l'environnement.

L'association Agir pour la lecture - Vaincre l'illettrisme - Lions Clubs de France est abritée par la Fondation des Lions de France et est membre du Comité consultatif de l'ANLCI.